

Renvoi au comité de salut public de la lettre du représentant Guimberteau, en mission dans les départements de la 15e division, qui annonce l'épuration de la société populaire d'Ambroise, lors de la séance du 7 pluviôse an II (26 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de la lettre du représentant Guimberteau, en mission dans les départements de la 15e division, qui annonce l'épuration de la société populaire d'Ambroise, lors de la séance du 7 pluviôse an II (26 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 674;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36940_t2_0674_0000_20

Fichier pdf généré le 15/05/2023

vidu, des monuments à la liberté et à la raison, plus de prêtres, qu'il n'y ait désormais aucun intermédiaire entre Dieu et nous, la loi de la nature voilà notre divinité.

Cette fête fut terminée par une séance de la Société où les offrandes patriotiques couvrirent l'autel de la patrie. Signé : Mathieu (secrét.), Vissaguet (présid.).

32

Guimberteau, représentant du peuple dans les départemens de la quinzisième division, écrit de Tours le 3 de ce mois, que la commune et la société populaire de Saint-Dié-sur-Loire ont offert le 29 nivôse, et déposé au district de Blois, pour les braves défenseurs de la patrie, 128 chemises, 31 cols, 22 mouchoirs, une paire de bas, une culotte, 12 draps de lit, 6 habits d'uniforme, 30 paires de souliers, 3 livres de charpie, et des linges à pansement, qui sont le produit d'une collecte excitée par l'amour brûlant de la patrie (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2), renvoi à la commission des marchés.

33

Le conseil-général de la commune de Fontainebleau a vu avec douleur que plusieurs des membres de sa société populaire ont désapprouvé les mesures révolutionnaires et de sûreté générale qui ont été prises par le représentant du peuple Dubouchet, et Métier, président du département de Seine-et-Marne, son délégué (3).

Il transmet le procès-verbal d'une séance où il avait invité, au nom du salut public, ceux qui avaient présenté l'adresse dont il se plaint, à se rétracter au-plutôt, et où il les menaçait, au cas qu'ils persistassent, d'envoyer le procès-verbal de leur séance à la Convention (4). Quant à nous, ajoutent les membres du conseil-général de cette commune, nous applaudissons hautement à ces mesures salutaires, prises par ces intrépides montagnards (5).

Mention honorable, insertion au bulletin (6), renvoi au comité de salut public.

34

Les habitans de la commune de Dompierre (7), département de la Nièvre, invitent la Convention nationale de mettre le comble au grand œuvre de la révolution avant de quitter son poste. Ils annoncent qu'ils se sont débarrassés des menées de leur ci-devant curé; demandent que le nom de Vallière-sur-Nièvre soit dorénavant celui de leur commune, pour proscrire à jamais celui de Dompierre; et que la ci-devant

(1) P.V., XXX, 150. Mention dans M.U., XXXVI, 125; C. Eg., n° 527; Ann. patr., p. 1753.

(2) Bⁱⁿ, 7 pluv. (1^{er} suppl^l).

(3) P.V., XXX, 151. Mention dans J. Sablier, n° 1101; Mon., XIX, 312; J. Fr., n° 490.

(4) Débats, n° 494, p. 82. Extrait de la séance du 29 niv. et original de la lettre datée du 5 pluv. dans DM 335, doss. 1. Signé : L. Belon (maire), Grentier (agent nat.), Senez, Loissette (off. mun.), Chapusot, Dubois (notables).

(5) P.V., XXX, 151.

(6) Rien au Bⁱⁿ.

(7) Dompierre-sur-Nièvre.

église, rétablie à leur frais, soit destinée à tenir les séances de leur société populaire (1).

Insertion au bulletin (2), renvoi aux comités de division et d'instruction publique.

35

Lettre de Guimberteau, représentant du peuple dans les départemens de la 15^e division.

« Une cabale dictatoriale s'étoit, écrit-il, élevée à Amboise : elle exerçoit les rigueurs contre les meilleurs patriotes. J'ai fait épurer la société populaire, où elle avoit ses agens. Les triumvirs ont été mis en arrestation par les comités des sections, aux applaudissemens de tous les sans-culottes. Maintenant l'esprit public est dans un grand degré d'énergie » (3).

Insertion au bulletin (4), renvoi au comité de salut public.

[Tours, 3 pluv. II] (5)

« Citoyen président,

Une cabale dictatoriale s'étoit élevée à Amboise : elle exerçoit ses rigueurs contre les meilleurs patriotes; elle employoit la violence pour faire faire contr'eux des dépositions; le fait est prouvé par les nombreuses rétractations qui ont passé sous mes yeux. Pour couper le mal dans sa racine, j'ai cru devoir commencer par faire épurer la société populaire où la cabale avoit des agens. L'épuration a eu lieu dans la première décade du mois dernier. Je viens de voir par moi-même, en passant à Amboise, que c'est le parti populaire qui a triomphé de l'intriguc. Au milieu des transports de la joie la plus franche et la plus universelle, j'ai recueilli les bénédictions qu'un peuple immense, réuni à ses magistrats, adressoit à la Convention et à la Montagne.

Les triumvirs ont été mis en arrestation par les comités des sections, aux applaudissemens de tous les sans-culottes. Maintenant l'esprit public est à Amboise à un grand degré de pureté et d'énergie. S'il étoit tel dans toute la République, elle n'aurait bientôt plus d'ennemis à combattre.

Salut et fraternité. »

GUIMBERTEAU.

36

Le comité de surveillance et révolutionnaire de la section régénérée de Beaurepaire, ayant été inculpé le 5 pluviôse, envoie à la Convention, pour se justifier, copie de la lettre du département de Paris, au comité de sûreté générale (6).

Insertion au bulletin (7), renvoi au comité de sûreté générale.

(1) P.V., XXX, 151.

(2) Bⁱⁿ, 7 pluv. (2^e suppl^l).

(3) P.V., XXX, 151. Mention dans J. Fr., n° 490; J. Sablier, n° 1101.

(4) Bⁱⁿ, 7 pluv. (1^{er} suppl^l).

(5) AF^{II} 172, pl. 1403, p. 13; Audit. nat., n° 491. Brève analyse dans AULARD, Recueil des Actes..., X, 386.

(6) P.V., XXX, 152. Mention dans J. Perlet, p. 457; J. Fr., n° 490; J. Sablier, n° 1101.

(7) Bⁱⁿ, 8 pluv. (2^e suppl^l). Texte de la 2^e lettre ci-après.